

Précisions à propos d'une vidéo diffusée le 5 novembre

De la légitimité d'une demande d'autorisation des cultes publics en période de confinement

Depuis quelques jours, des pétitions circulaient sur la toile, demandant ou exigeant que les messes puissent être à nouveau célébrées en public dans les églises. Un nombre sans doute non négligeable de catholiques ont signé cette pétition. D'autres furent au contraire bien embarrassés par celle-ci, voire carrément choqués. Par la suite, j'ai su qu'une saisine du Conseil d'Etat avait été effectuée par Mgr Rey et Mgr Aillet puis par Mgr Moulins-Beaufort pour la Conférence des Evêques de France.

Quoique personnellement surpris et très mal à l'aise avec cette démarche, j'aurais peut-être dû garder cela au fond de ma poche et mettre mon mouchoir dessus, comme on dit chez nous. Mais le jour où il me faudra me résoudre à ne plus dire ce que je pense n'est pas encore venu.

Toujours est-il que j'ai voulu préciser ma pensée sur cet événement et me désolidariser de ces demandes qui me choquent.

Je l'ai sans doute fait bien maladroitement, d'une façon dure et donc blessante pour ceux et celles qui se reconnaissent dans ces démarches contre lesquelles je m'élève. Je l'ai compris en lisant deux mail reçus ces jours et par un appel téléphonique de notre administrateur diocésain qui a eu la délicatesse de me prévenir que des personnes s'étaient plaintes de ma vidéo auprès de lui. Je veux alors ici présenter mes excuses à tous ceux que j'ai pu choquer, blesser ou simplement décevoir. Qu'ils veuillent bien croire que mon intention n'était pas de blesser ou de choquer qui que ce soit, mais simplement d'exprimer ce que beaucoup ont ressenti vis-à-vis des démarches dont il est ici question.

Après-tout, les premiers blessés ne sont-ils pas le grand nombre de ceux au nom desquels on a prétendu parler, tout en disant ce que ils n'auraient jamais dit, et en demandant ce qu'ils n'auraient jamais demandé.

Sitôt ma vidéo postée sur youtube et sur notre site paroissial, j'ai reçu une avalanche de mail me remerciant de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. D'autres se disaient soulagés de comprendre que je n'étais à l'origine d'aucune pétition et qu'ils n'avaient donc pas à se sentir obligés de signer. Et puis au cours d'une rencontre skype de notre Équipe d'Animation Paroissiale, l'un des membres de l'équipe a exprimé un certain désaccord avec ma position et cela m'a confirmé que je ne ferai pas l'unanimité sur le sujet, ce que je pressentais bien sûr.

Quelques jours plus tard en le lisant une réaction du père Montoux (Sens-Auxerre) sur sa page facebook, je comprenais que je n'étais pas le seul à avoir eu un coup de sang. Mais les mail reçus hier proviennent de personnes pour lesquelles j'ai beaucoup d'estime et de fraternelle amitié. Et je ne voulais pas en rester là. Ma réponse ne pouvait pas se borner à de sincères excuses pour ma maladresse et encore moins à une simple justification si argumentée qu'elle soit.

Non, il me fallait entrer dans le sujet et faire émerger les véritables questions qui sont en cause dans cette affaire. Car elles ne sont pas moindres. Et si nos échanges pouvaient

au moins nous aider à mieux nous comprendre et à éclairer nos routes, ils ne seraient pas vains. Le pasteur que j'essaye d'être ne souhaite que comprendre ceux qu'il est appelé à servir et être compris par eux.

Alors souffrez que j'explique ici, mieux que je n'ai pu le faire dans une vidéo de 3 minutes et sous le coup d'une émotion mal contrôlée, les raisons de mon opposition.

Tout d'abord, je ne voudrais pas que l'on puisse imaginer que je sous-estime l'importance de la messe. Elle est le cœur de ma vie de prêtre, avec tous les sacrements qu'il m'est donné d'offrir. Et lorsque les dimanches arrivent en période de confinement, je suis parmi les plus « privés » et parmi les plus « orphelins ». Je n'ai pas de famille avec qui me confiner car désormais ma famille c'est vous. Alors je sais mieux que beaucoup ce qu'il en coûte d'être privé de la messe dominicale. Car la messe célébrée le dimanche sans la communauté catholique, c'est comme un repas de fête que l'on ferait seul. Un goût bizarre !

Tous nous devons affronter de douloureuses privations. Et je mesure mieux que l'on imagine, la difficulté que représente le manque de nos eucharisties en particulier dominicales. Dès le premier confinement, j'ai passé des dizaines d'heures et peut-être même des centaines à téléphoner aux plus isolés et j'ai su entendre leur désarroi, leur solitude face à ce vide.

Mais qui serions-nous pour prétendre que nos manques sont plus douloureux, plus importants que ceux des autres ?

Bien évidemment, en tant que catholique et que prêtre je mets la vie spirituelle, la foi et la pratique religieuse au-dessus de tout, mais qui suis-je pour juger ce qui est le plus important, le plus vital pour ceux qui ne partagent pas ma foi ?

Quelle sorte de chrétien suis-je si je mets mon besoin d'aller à la messe au-dessus du simple besoin que d'autres ont de vivre, de survivre ?

Non, je ne compare pas la liberté d'aller à la messe à la liberté d'aller au théâtre, mais je compare la nécessité pour un artiste de vivre de son art. Que savons-nous de la détresse actuelle des danseurs, des chanteurs et des acteurs, privés de leur moyen de vivre, privés de leur passion, privés de ce à quoi ils ont consacré leur vie et qu'ils savent pour la plupart si bien partager ? Qui peut oser prétendre que notre détresse de catholiques privés de culte public, mérite nécessairement d'être entendue plus que la leur ?

Non, je ne mets pas au même niveau le fait d'aller à la messe ou d'aller faire ses courses et c'est me faire injure que de l'imaginer !

Mais qui peut dire le tourment de nos restaurateurs et cabaretiers, de nos ateliers et de nos commerçants, quand, se relevant à grand peine du premier confinement, les voici confrontés à cette deuxième épreuve. Beaucoup ne s'en relèveront pas !

Il y a quelques jours, j'ai dû célébrer les obsèques de Jonathan (36 ans). Ruiné par la pandémie, qui a mis son entreprise en faillite, Jonathan a mis fin à ces jours. Rencontrant sa famille pour préparer la cérémonie, j'ai appris qu'il avait travaillé 14 ans à créer et développer son entreprise d'électronique. Au fil de l'année, il a dû licencier tous ses employés et fermer l'un après l'autre les six magasins qu'il avait ouverts. La pression fut trop forte, le désespoir trop insupportable et Jonathan s'est jeté un soir du cinquième étage de son immeuble.

Alors chers amis, je vous en conjure, pardonnez-moi, si j'ai été surpris et franchement gêné que nous autres catholiques ayons jugé opportun que, dans les règles de confinement du moment, pour nous spécialement une exception soit faite (il est d'ailleurs significatif que les autres responsables religieux n'aient pas souhaité rejoindre la démarche juridique des catholiques).

En ces temps difficiles, ne serait-il pas plutôt judicieux de chercher à comprendre ce que Dieu nous invite à vivre et ce qu'il peut nous apprendre à travers cette épreuve ? Ne pouvons-nous pas vivre, par exemple, une vraie solidarité, durant quelques semaines, avec tous ceux qui, à longueur d'année, sont dans l'impossibilité de participer aux messes, immobilisés qu'ils sont par le handicap, la vieillesse ou pour d'autres raisons.

N'est-ce pas une nouvelle occasion, tout comme lors du premier confinement, de découvrir les richesses d'un temps de prière organisé en famille (si l'on a la chance de ne pas vivre seul) ?

Enfin, nous pourrions aussi approfondir notre relation au Christ :

« Le Christ a trois corps : écrit Jean-Luc Marion : Le corps Sacramentel, le corps de la Parole et le corps de la Communauté ».

Quel est celui qui nous manque le plus aujourd'hui ?

Quelle relation suis-je en mesure de maintenir ou de nouer avec des membres de la communauté paroissiale que je fréquente habituellement ? (Il y a tant de personnes isolées !)

Quelle part de nos journées et en particulier de nos dimanches consacrons-nous à l'Évangile, à la méditation et à l'approfondissement de la Parole de Dieu ?

Ai-je expérimenté au plus profond de mon âme, la communion de désir, dont le pape Benoît XVI parlait si bien dans l'exhortation *Sacramentum Caritatis* : « Quand il n'est pas possible de s'approcher de la communion sacramentelle, la participation à la Messe demeure cependant nécessaire, valable, significative et fructueuse. Dans ces circonstances, il est bon de cultiver le désir de la pleine union avec le Christ, par exemple par la pratique de la communion spirituelle, rappelée par Jean-Paul II et recommandée par de Saints maîtres de vie spirituelle. »

A ce sujet, voici ci-après (p5) un acte dit de communion spirituelle composé par Mgr Raymond Centène, évêque de Vannes, pour ceux qui ne pourraient pas se rendre à la messe.

A défaut d'avoir su me faire comprendre au long de cette lettre, du moins puis-je espérer que vous goûterez tout comme moi-même cette magnifique prière et qu'elle sera pour vous et vos proches, une source de grâce spirituelle.

Pour finir, je veux redire, ma bonne volonté de pasteur : celle d'être honnête et de parler et d'agir en mon âme et conscience.

Puisse présider à ma pensée ce conseil jadis donné par le bienheureux Charles de Foucauld : « Demande-toi en toute chose qu'aurait fait Notre Seigneur et fais-le. C'est la seule règle, mais c'est la règle absolue ».

Le Christ aurait-il encouragé les pétitions, aurait-il encouragé la saisine du Conseil Constitutionnel ? C'est une vraie question ! Pas plus que quiconque je n'ai la réponse. Que l'on me pardonne de l'avoir imaginée !

P. Claude Herbach

Moulins, le 10/11/2020

Acte de communion spirituelle

« Seigneur Jésus, je crois fermement que Tu es présent dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Je T'aime plus que tout et je Te désire de toute mon âme. « Après toi languit ma chair comme une terre assoiffée » (psaume 62)

Je voudrais Te recevoir aujourd'hui avec tout l'amour de la Vierge Marie, avec la joie et la ferveur des saints.

Puisque je suis empêché de Te recevoir sacramentellement, viens au moins spirituellement visiter mon âme.

(...) Que ce jeûne eucharistique auquel je suis contraint me fasse communier à Tes souffrances et surtout, au sentiment d'abandon que Tu as éprouvé sur la Croix lorsque Tu t'es écrié : « Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ».

Que ce jeûne sacramentel me fasse communier aux sentiments de Ta Très Sainte Mère et de Saint Joseph quand ils T'ont perdu au temple de Jérusalem, aux sentiments de Ta Sainte mère quand elle Te reçut, sans vie, au pied de la Croix.

Que ce jeûne eucharistique me fasse communier aux souffrances de Ton Corps mystique, l'Église, partout dans le monde où les persécutions, ou l'absence de prêtres, font obstacle à toute vie sacramentelle.

Que ce jeûne sacramentel me fasse comprendre que l'Eucharistie est un don surabondant de Ton amour et pas un dû en vue de mon confort spirituel.

Que ce jeûne eucharistique soit une réparation pour toutes les fois où je T'ai reçu dans un cœur mal préparé, avec tiédeur, avec indifférence, sans amour et sans action de grâce.

Que ce jeûne sacramentel creuse toujours davantage ma faim de Te recevoir réellement et substantiellement avec Ton corps, Ton sang, Ton âme et Ta divinité lorsque les circonstances me le permettront.

Et d'ici là, Seigneur Jésus, viens nous visiter spirituellement par Ta grâce pour nous fortifier dans nos épreuves.

Maranatha, viens Seigneur Jésus. »